

Image not found or type unknown



Contestation de paternité

Par **Nicolo**, le **19/01/2016** à **13:45**

Bonjour,

Il y a 20 ans mon père a reconnu un enfant qui n'était pas de lui durant sa vie de couple, puis 4 ans plus tard il s'est marié avec ma mère avec qui il a eu 4 enfants dont moi. Depuis les 18 ans de l'enfant ,ayant été reconnu par mon père, celui ci a coupé tout lien avec notre famille. Mon père étant devenu mourant ces derniers temps souhaite contester sa paternité. Est-ce toujours possible quelles sont les démarches à suivre et est-ce possible que l'un des membres de ma famille la conteste également?

Cordialement